

COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du mardi 15 avril 2025
Procès-verbal n° 26

Président : M. Philippe BARRITAULT

Présents : Mmes Patricia PATRAULT et Sylvie TESSEREAU
MM. Frédéric TURBEAU et SAVIGNY Christian

Le PV n°25 est adopté sans modification

Saison 2024-2025: MATCHS DE CHAMPIONNAT DE JEUNES REMIS

Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U15	D1	/	2	15/02/25	53064670	Vivonne (1) / GJ VVM Chauvigny (2)	Arrêté municipal	19/04/25
U13	D3	A		12/04/25	53065233	Châtelleraut Portugais (2) / Coussay/SOC/Pleumartin (1)	Non joué infrastructure indisponible	10/05/25*

*le match en retard est à jouer au plus tard le samedi 10 mai, nous invitons les clubs à s'organiser pour avancer le match s'ils le souhaitent

La Commission se réserve le droit d'amender les clubs qui utilisent très rarement la FMI ou pour un dysfonctionnement récurrent et non expliqué.

DATES A RETENIR

Samedi 19 avril : Finale Régionale Fétis Lahitte

Mercredi 07 mai : Tirage en présentiel du Challenge Dansac au District

Samedi 10 et dimanche 11 mai : Finales Régionales Festival Foot U13 Pitch à Gujan Mestras

Samedi 17 mai : Journée Nationale des Débutants à Poitiers (complexe Michel Amand)

Samedi 24 mai : Finales des Challenges jeunes U18, U15 et Dansac à St Benoit

CHALLENGE DEPARTEMENTAL JEUNES

Les actions PEF doivent être saisies **au plus tard le 31 mai 2025** sur la plateforme dédiée pour que celles-ci soient prises en compte

TROPHÉES des COUPES et CHALLENGES

La Commission demande aux clubs de rapporter au District les trophées des Challenges pour le vendredi 25 avril 2025 :

- Challenge U17/U18 : Migné Auxances
- Challenge U15 : St Benoit
- Challenge U13 Maurice DANSAC : SO Châtelleraut

CHAMPIONNAT U18/U17

Match n° 53064499 : Poitiers ASAC (2) – GJ Montasèvres (2) en D2 du 22/03/25

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 09/04/25 (PV n°28) qui donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Poitiers ASAC (2) pour en donner le gain à l'équipe de GJ Montasèvres (2) (3 – 0, 3 points).

CHAMPIONNAT U17/U16

Match n° 53064653 : St Benoit (2) – Châtelleraut Portugais (1) en D2 poule B du 29/03/25

Dernier rappel avant sanction

FMI et feuille de match non reçue. (mail de relance du 14/04/25)

La Commission demande aux clubs à recevoir avant le **mardi 22/04/25** :

- Le score de la rencontre
- La composition de leurs équipes (numéro de maillot-numéro de licence-nom et prénom des joueurs – banc de touche)
- Le nom du capitaine
- Les éventuelles blessures
- Le nom du délégué et les arbitres
- Les remplacements et les éventuelles sanctions

Dossier en instance

FORFAIT

Match n°53066712 : GJ Avenir 86 (1) – Ozon (1) du 12/04/25 en D2 poule B du 12/04/25

2^{ème} forfait de l'équipe de Ozon (1) (sans déplacement et non prévenu)

Amende de 13€ au club de Ozon (1)

CHAMPIONNAT U15

Match n° 53064686 : Mirebeau (1) – Châtelleraut Portugais (1) en D1 du 12/04/25

Match arrêté à la 77^{ème} minute.

Dossier transmis à la Commission de Discipline

Match n° 53064685 : Vouneuil Béruges (1) – Vivonne (1) en D1 du 12/04/25

FMI et feuille de match non reçue. Courriel de M. Kaboré arbitre de la rencontre signalant un problème de mot de passe empêchant la clôture de la FMI et en transmettant les faits du match.

La Commission demande aux clubs à recevoir avant le **mardi 22/04/25** :

- Le score de la rencontre
- La composition de leurs équipes (numéro de maillot-numéro de licence-nom et prénom des joueurs – banc de touche)
- Le nom du capitaine
- Les éventuelles blessures
- Le nom du délégué et des arbitres
- Les remplacements et les éventuelles sanctions

Dossier en instance

CHAMPIONNAT U15 à 8

FORFAIT

Match n°53182456 : GJ Sud Haut Poitou (2) – Availles Bonneuil (2) U15 à 8 poule A du 12/04/25

1^{er} forfait de l'équipe de GJ Sud Haut Poitou (2) (sans déplacement d'Availles Bonneuil (2))

Amende de 13€ au club de GJ Sud Haut Poitou

CHALLENGE DANSAC U13

Veillez noter que l'article 6 des RG des compétitions de jeunes s'applique pour le Challenge Dansac du samedi 24 mai :

« **Article 6 : Participation aux rencontres**

1/ **Participation des joueurs dans les différentes équipes d'un même club.**

Une équipe ne comprendra aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre en équipe(s) supérieure(s), si cette (ces) équipe(s) ne joue(nt) pas.

En U13, chaque équipe inférieure participant à une compétition avec des équipes supérieures peut comprendre au maximum deux joueurs ayant disputé plus de cinq matchs officiels avec les équipes supérieures (les matchs de Coupe et Challenge ne sont pas comptabilisés)

Il sera procédé à une remise à zéro du nombre de match à l'issue de la 1^{ère} phase »

Les 8 équipes qualifiées pour la finale

Samedi 24 Mai 2025

	Equipes	Pts	Poule
1	SO Châtelleraut (2)	7	A
2	Chasseneuil St Georges (1)	7	A
3	GJ Dissay Beaumont (2)	9	B
4	GJ Antoigné Ingrandes (1)	6	B
5	Poitiers ASAC (2)	9	C
6	St Benoit (1)	6	C
7	GJ VVM Chauvigny (2)	9	D
8	GJ Montasèvres (1)	6	D

Le tirage pour la Finale sera effectué en présentiel le mercredi 7 mai au District

PLATEAUX U11 / PHASE 3

RAPPEL :

L'horaire officiel de début des plateaux est 10h30.

Les feuilles de plateaux et de licences sont à adresser au District **impérativement par l'onglet Foot Animation Loisir (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres.**

La Commission demande aux responsables d'équipe d'utiliser les documents officiels (feuille de match U11 et feuille de licences), d'écrire lisiblement, de bien veiller à noter le nom de l'équipe sur la feuille de licences ainsi que le nom et numéro de licence du responsable de l'équipe.

FORFAIT

Plateaux du 12/04/25

Poue I site 2 : à Lençloitre

1^{er} forfait des 3 Moutiers (2)

Amende de 13€ au club des 3 Moutiers

Poule L site 1 : à St Eloi

2^{ème} forfait de Cissé Avanton (2)

Amende de 13€ au club de Cissé

Poule M site 1 : à St Benoit

3^{ème} forfait de GJ Foot Sud 86 (2)

Amende de 13€ au club de GJ Foot Sud 86

Remarque : s'agissant du 3^{ème} forfait, l'équipe de GJ Foot Sud 86 (2) est déclarée forfait général à compter de ce jour. Veuillez noter que les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier.

Poule N site 2 : à Château Larcher

1^{er} forfait de Valdivienne (1)

Amende de 13€ au club de Valdivienne.

FEUILLES DE RESULTATS ET LICENCES MANQUANTES

Plateaux du 22/03/2025

Dernier Rappel avant Amende :

Poule H : site 1 à Montmorillon

La Commission demande au club de **Buxerolles** d'envoyer sa feuille de licences avant le **22/04/25**

Poule K : à Thuré

La commission demande au club de **Thuré** le document suivant avant le **22/04/25** :

- La feuille de résultats du plateau

Plateaux du 05/04/25

Dernier rappel avant amende

Poule D : site 1 à Thuré

La Commission demande au club de **Thuré** les documents suivants avant le **22/04/25** :

- La feuille de résultats du plateau
- les feuilles de licences de tous les participants au plateau

Poule M : site 2 à Mignaloux Beauvoir

La Commission demande aux clubs de **Mignaloux Beauvoir, Smarves Iteuil et St Benoit** les documents suivants avant le **22/04/25** :

- les feuilles de licences de Smarves Iteuil et de St Benoit

Plateaux du 12/04/25

Poule D : site 1 à Thuré

La Commission demande au club de **Thuré Besse** les documents suivants avant le **22/04/25** :

- La feuille de résultats du plateau
- les feuilles de licences de tous les participants au plateau

Poule D : site 2 à Senillé St Sauveur

La Commission demande au club de **Coussay/SOC/Pleumartin** les documents suivants avant le **22/04/25** :

- les feuilles de licences de tous les participants au plateau

Poule F : site 1 à Migné Auxances

La Commission demande au club de **Migné Auxances** les documents suivants avant le **22/04/25** :

- les feuilles de licences de tous les participants au plateau

Poule I : site 1 à Loudun

La Commission demande au club de **Loudun** les documents suivants avant le **22/04/25** :

- La feuille de résultats du plateau
- les feuilles de licences de tous les participants au plateau

Poule M : site 2 à Smarves

La Commission demande au club de Smarves Iteuil les documents suivants avant le **22/04/25** :

- La feuille de résultats du plateau
- les feuilles de licences de tous les participants au plateau

U6/U9

Il est demandé d'utiliser les documents transmis par le District en début de saison.

Sur le site du District aller dans « documents »→ « documents généraux »→ « compétitions et calendriers »→ « jeunes » (voir publications du 20/08/24)

Les feuilles de plateaux et de licences doivent être remplies correctement et lisiblement et sont à adresser au District (en un seul document) **impérativement par l'onglet Foot Animation Loisir (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres, sous peine d'amende.**

Si les feuilles de licences sont souvent transmises, la feuille bilan est souvent oubliée

Plateau U7/U9 du 05/04/25

Secteur 3 : plateau à Thuré

La Commission demande au club de Thuré les documents suivants à recevoir avant le **22/04/25**

- La feuille de licences des équipes participantes
- Les feuilles de compte rendu en U6/U7 et U8/U9

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS

La Journée Nationale des Débutants aura lieu le samedi 17/05/25 au Complexe Michel Amand de Poitiers.

Le dossier club pour la Journée Nationale des Débutants sera transmis à tous les clubs par courriel début mai.

Toutes les équipes U7, U9 et U6-U10F sont invitées sur la journée.

La date limite des engagements est fixée au jeudi 08/05/25

FMI OU FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Amende de 15€

Match n° 53081571 : Naintré (1) – L'Envigne/Cernay St Genest (1) du 12/04/25 en U13-D3 poule A

Match n° 53064653 : St Benoit (2) – Châtellerault Portugais (1) en D2 poule B du 29/03/25

Prochaine réunion : sur convocation
Le Président, Philippe BARRITAULT